

19 juin , une forte mobilisation contre le projet de gestion directe de Françoise Nyssen

De nombreuses assemblées générales ont eu lieu hier matin sur les sites du CMN, Versailles et Orsay, établissements directement concernés par le projet de gestion directe de Françoise Nyssen, mais aussi sur d'autres sites du ministère de la Culture, tel le musée national Picasso Paris.

La grève a été votée massivement et on décompte plus de 50 % de grévistes dans les trois établissements. En outre, dix sites étaient totalement fermés :

Le Château de Vincennes, le Château, musée et domaine national de Versailles, le Musée d'Orsay, les Tours de Notre-Dame, l'Arc de Triomphe, l'abbaye de Monmajour, la basilique de Saint-Denis, le Palais du Tau et les Tours de la cathédrale de Reims, la Cité de Carcassonne. Étaient partiellement fermés; le musée national Picasso Paris et le Panthéon.

Une manifette (petite manifestation) était organisée à l'appel de l'intersyndicale entre le musée d'Orsay et le site des Bons-Enfants de l'administration centrale du ministère à partir de 12h30. Le cortège a réuni deux cents agents de Versailles, d'Orsay, du CMN mais aussi d'autres établissements (conservatoires, écoles, BnF, Louvre, Picasso, C2Rmf, etc...) et de l'administration centrale. Des étudiants de l'École du Louvre en grève et en lutte contre les dérives marchandes du ministère étaient aussi présents. La presse française et internationale ont fait des reportages toute la journée.

Cette journée de mobilisation est un succès pour les personnels et leurs revendications !

Forte de ce succès, l'intersyndicale a demandé vers midi un nouveau rendez-vous avec le cabinet de la ministre. Celui-ci a fait savoir qu'il ne pouvait recevoir une délégation ce jour parce-que très occupé (c'est bien connu, les agents du ministère et leurs représentants ne font rien !). Plus sérieusement, une nouvelle occasion a été donnée au cabinet d'ouvrir le dialogue, d'entendre la colère et les inquiétudes des personnels et d'y répondre politiquement en toute responsabilité. Occasion gâchée puisque le cabinet s'est une nouvelle fois délesté de sa responsabilité sur le secrétaire général du ministère qui a eu pour instruction de recevoir la délégation.

L'intersyndicale a pris ensemble la décision d'accepter cette rencontre pour répondre au mandat donné par les personnels et exiger des avancées en termes d'amélioration des carrières et de politique ministérielle des personnels, avec comme principal objectif immédiat le retrait du projet de gestion directe. La réunion a eu lieu entre 15h00 et 16h30. Cette réunion doit faire l'objet d'un compte-rendu écrit de la part du secrétaire général du ministère diffusé le 20 juin à 8h00 au plus tard afin que les assemblées générales en prennent connaissance.

Ouvrir une négociation au niveau ministériel

Les débats ont porté sur la nécessité d'ouvrir une négociation au niveau ministériel entre les organisations syndicales, le ministère et les établissements publics. Cette discussion doit concerner l'ensemble des difficultés rencontrées dans le domaine de la politique ministérielle des carrières des personnels mais aussi les questions connexes, notamment de nature budgétaire. Il a été néanmoins demandé de « dépolluer » les questions relatives à la carrière et aux droits des personnels des questions strictement budgétaires qui interfèrent négativement sur le sujet, même si elles sont bien réelles. Ces questions seront effectivement traitées, mais à part.

Les revendications portées par les organisations syndicales sont connues depuis fort longtemps de l'administration et du cabinet et relèvent de problèmes liés à la politique ministérielle des carrières des personnels, politique dont les établissements s'exonèrent le plus souvent. Ces revendications concernent aussi bien le respect des missions, que la gestion prévisionnelle des emplois, la mobilité, les promotions, l'indigence des régimes indemnitaires, les inégalités de traitement en tout genre, la précarité, l'adéquation des moyens aux besoins et les capacités opérationnelles des établissements, le sous-effectif ou encore la qualité des informations relatives aux personnels et à leur carrière, etc...

Le secrétaire général a défendu le projet de gestion directe de Françoise Nyssen en évoquant le pilotage des emplois, la proximité de gestion des personnels, etc.

Pour autant, à la question cruciale posée par l'intersyndicale, consistant à demander en quoi le projet de gestion directe va améliorer très précisément la situation des personnels, le secrétaire général reste muet comme une carpe, ainsi d'ailleurs que son administration.

D'accord sur les difficultés, mais pas encore sur les solutions !

Chacune des parties est donc tombée d'accord pour évoquer ces questions au niveau ministériel dès le mois de juillet, afin d'établir un planning de négociation en septembre en vue de répondre à chaque point évoqué et tenter d'y apporter une solution.

Si chacune des parties est tombée d'accord sur ce point, il reste que le mandat du secrétaire général est de maintenir le projet de gestion directe parce que Françoise Nyssen le considère comme la seule solution envisageable.

L'intersyndicale maintient de son côté son positionnement de retrait du projet, considérant que des traitements et des solutions peuvent être apportés à l'ensemble des difficultés évoquées ci-dessus, sans mettre en œuvre ce projet, et y apporter solutions.

C'est bien parce que la mobilisation a été puissante que l'intersyndicale a été en capacité d'obliger le ministère à ouvrir la négociation sur les difficultés rencontrées

Pas de discussions au niveau local

En mesure d'apaisement, et parce-que la mobilisation l'a aussi permis, le secrétaire général a abandonné toute idée de concertations locales sur le projet de gestion directe au niveau des établissements, ceux-ci n'ayant, de toute façon, aucune marge de manoeuvre sur ce projet. Ainsi, les comités techniques locaux ou les réunions sur le projet de gestion directe dans les établissements sont ajournés et, en tout état cause, n'auront pas lieu cet été.

Le comité technique ministériel du 25 septembre prochain n'aura pas non plus à son ordre du jour le projet de gestion directe, la directrice de Cabinet l'ayant retiré lors de la réunion du 14 juin dernier.

Conscient que la communication du ministère sur ce projet est totalement indigente et pathétique, le secrétaire général a fait savoir que le ministère se devait d'informer les personnels au niveau local sans oublier les agents de l'administration centrale.

Rester vigilants, mobilisée et rassemblés

Le point étant retiré de l'ordre du jour du CTM du 25 septembre, l'intersyndicale a également demandé que ne figure pas au projet de loi de finances pour l'année 2019 le transfert des emplois et de la masse salariale aux établissements devant être concernés par le projet dès janvier. Ce serait en effet, en pleine négociation avec le ministère, un geste politique désastreux qui mettrait les personnels et l'intersyndicale dans une profonde colère, la négociation exigeant un zeste de loyauté... C'est à Françoise Nyssen de laisser sa chance à la négociation.

Du reste, le 14 juin la directrice de cabinet a laissé entendre que le calendrier de mise en oeuvre de la réforme sera réexaminé. Cette décision est confirmée dans le relevé de décisions de la réunion du 14 juin que nous a communiqué le secrétaire général à 15h30 le 19 juin... Là encore, la mobilisation a obligé le ministère à communiquer et rendre public son relevé de décisions. Au tout début du mois d'octobre, nous en saurons plus sur le projet de loi de finances 2019.

L'intersyndicale doit se réunir très prochainement pour continuer à oeuvrer ensemble pour les personnels. Des assemblées générales seront tenues le 20 juin pour rendre compte de la situation. Des réunions syndicales permettant la qualité des informations et des débats seront programmées au fur et à mesure des réunions de négociation dès septembre sur les sites concernés comme sur tous les sites du ministère pour informer, mobiliser et rassembler. Lutter aussi car la partie n'est pas encore gagnée.

La seule chose qui les fera reculer sera la confiance que se porteront les personnels et la capacité de l'intersyndicale à les rassembler

La capacité de mobilisation des personnels ce 19 juin a permis à l'intersyndicale d'exiger l'ouverture d'une négociation sur les difficultés rencontrées par les personnels au cours de leur carrière au ministère et sur la nécessité d'y apporter des solutions, tout en maintenant son exigence de retrait du projet.

Ensemble, nous ouvrons la perspective d'améliorer la politique ministérielle des personnels

Ensemble, nous continuons d'exiger le retrait du projet de gestion directe

Ensemble, nous sommes plus forts !